

Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES



N° 310

décembre 2018, janvier 2019

Et maintenant ? Au travail !

Solidaires Finances Publiques 78 adresse tous ses remerciements aux électeurs et adhérents qui nous ont fait confiance en nous plaçant au rang de 1ère organisation dans les Yvelines

Merci de votre participation à ce moment fort de démocratie interne. Le vote électronique a fait baisser la participation de plus de 15 % par rapport à 2014.

Il ressort de ce scrutin que la participation était très fluctuante selon les grades : 75,31 % pour les A, 72,79 % pour les B et seulement 59,41 % pour les C. Ces chiffres ne peuvent que surprendre, surtout quand on sait que ce sont les agents C qui sont les 1ères victimes des suppressions d'emplois.

Solidaires Finances est 1ère organisation à la DGFIP et au ministère des Finances. Il s'agit de la reconnaissance du travail accompli, pas de triomphalisme mais la mesure de notre responsabilité envers vous.

Vos suffrages nous confortent dans le militantisme de proximité pour être à vos côtés dans votre défense quotidienne et dans notre analyse de la vie sociale pour faire vivre nos valeurs de justice, d'équité et de tolérance.

Vos suffrages nous obligent à :

- Etre à la hauteur de vos ambitions pour jouer pleinement le rôle de représentants des personnels de tous grades, d'interlocuteurs responsables face à l'administration est notre 1^{er} devoir.

- Défendre le service public dans le cadre d'une fonction publique indépendante est notre but.

- Porter vos préoccupations quant aux conditions de travail, aux carrières, rémunérations et retraites dans toutes les instances est notre mission.

Œuvrer avec Solidaires pour une société plus juste et plus humaine est notre devoir.

Nos nouveaux élus

Au CTL : Titulaires : Isabelle Wenger-Artz Olivier Delcroix Virginie Quinet-Cathala Isabelle Perche	Suppléants : Anthony Vandembulcke Soraya Suzanne David Demesy-Wenger Pierre Mouret	CAPL2 (Contrôleurs) Titulaires : Sandrine Coheleach Olivier Delcroix Suppléants : Isabelle Perche Patrick Bouget
CAPL 1 (Inspecteurs) Titulaires : Magali Bouvet Florian Garrigos Suppléants : Pierre Mouret Eric Duval		CAPL1 (Agents) Titulaires : Sylvie Doucet Anthony Vandembulcke Suppléants : Dominique Meyer Anaïs Been

Solidaires Finances Publiques vous souhaite d'excellentes fêtes, qu'elles vous permettent de prendre des forces pour l'année à venir dans un contexte encore difficile.

Dernier CDAS de 2018

Les points suivants ont été évoqués au CDAS du 19 novembre 2018 :

- **Le CAL** : Il détermine les initiatives locales du budget de l'action sociale. Il est de 87 530,53 € en 2018 qui ont été intégralement utilisés, conformément au budget prévisionnel. L'arbre de Noël est le poste le plus important. Il représente à lui tout seul entre le spectacle, les friandises et les cartes cadeaux 43 426,75 €. Le reste du budget se divise en actions et prestations (dont le thème en 2018 a été la retraite), en activité de conseil (avocat, psychologues), repas et sorties des retraités, en sorties actifs et familles. Les agents peuvent toujours contacter la conseillère économique et sociale mais son budget ne fait plus partie du CAL des Yvelines.

- **Tirage au sort pour la participation aux activités** : Cette formule a été retenue malgré l'opposition de SOLIDAIRES FINANCES. En effet SOLIDAIRES FINANCES souhaite plus de transparence dans le choix des bénéficiaires des sorties et estime que le système actuel est opaque. En effet, il nous a été opposé, une nouvelle fois, une fin de non-recevoir à notre demande de communication des listes des inscrits aux sorties et des listes des personnes retenues, sous prétexte de confidentialité !!! Pour SOLIDAIRES FINANCES seul un tableau permettant la gestion des agents en fonction de la participation à une activité précédente serait de nature à permettre au plus grand nombre de profiter de l'action sociale. Le règlement d'inscription pour les sorties de l'action sociale a été soumis au vote ; SOLIDAIRES s'est abstenu.

- **Situation des ayants-droits** : L'action sociale concerne les agents actifs et retraités, toutefois la vie n'est pas aussi simple que celle prévue par les textes ministériels. Le budget est de 36,82 € par enfant d'agents, de 9,75 € pour un actif et de 3,19 € pour un retraité. La question du sort pour bénéficier de l'action sociale pour les compagnons, les enfants hors livret de famille des agents, des petits-enfants, parents, frères et sœurs des agents Minefi s'est donc posée. SOLIDAIRES FINANCES a voté pour que les enfants des familles recomposées, qui ne figurent pas sur le livret de famille des agents du MINEFI puissent participer aux sorties famille mais également pour que les compagnons des agents hors mariage et pacs, les conjoints (non MINEFI) des retraités du MINEFI puissent participer à ces sorties au tarif conventionné. Les petits enfants des agents, les ascendants, frères et sœurs des agents ne seront pas retenus sauf **si** il reste des places disponibles et au tarif extérieur.

- **Les aides, secours et prêts sociaux** : En 2018, 15 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 1 687 €. Au vu du peu de dossier déposés, SOLIDAIRES FINANCES s'interroge quant à la raison de ce faible nombre de demandes ? Les assistantes sociales sont tenues à la confidentialité la plus absolue, il ne faut donc pas hésiter à faire appel à elles si votre situation le nécessite.

- **Les crèches** : La fréquentation des berceaux reste stable. Il va y avoir très prochainement de nouvelles dispositions pour cette prestation. Il nous a été présenté dans cette instance une demande de pré-inscription en crèche répertoriant la situation de la personne qui demande cette prestation. Cette situation donne droit à un nombre de point total et accorde ainsi la priorité aux agents dans la plus grande précarité.

- **La restauration** :

La restauration au sein des restaurants administratifs : la fréquentation varie entre 26 et 49 % des convives par rapport au nombre d'agents. SOLIDAIRES FINANCES ne peut se satisfaire de si faibles taux, surtout en cette période où le Ministre veut se désengager de la restauration collective. SOLIDAIRES FINANCES rappelle la volonté de fermeture des restaurants administratifs du Secrétariat Général (note du 12 mai 2017) si la fréquentation est trop faible. Ces fermetures ne seront pas synonymes de délivrance de chèques restaurants.

SOLIDAIRES FINANCES souhaite que les agents s'engagent dans la défense de leur restauration collective par l'intermédiaire de l'association SELFY 78.

La restauration dans les restaurants conventionnés : la fréquentation varie entre 4 et 44 % (le tableau a été modifié en séance), la participation dans le financement du repas par les services d'action sociale est également variable entre 1,29 € et 11,85 €, afin d'absorber la différence du prix du repas réellement pris ;

Les coins repas : la dépense de matériel s'est élevée à 1 237 €.

Les Tickets-restaurant : 359 personnes bénéficient de titres restaurants, dont 86 pour les douanes et 273 pour les agents de la DGFIP. Le conventionnement avec la Villa César en cours jusqu'au 31 décembre 2018 ne sera pas reconduit et les agents du CFP des Mureaux bénéficieront de titres restaurants.

- **Les sorties prévues pour 2019** : SOLIDAIRES FINANCES a privilégié les propositions de sorties qui permettent le plus grand nombre de participants. Il a été acté en CDAS les sorties suivantes :

- **Une journée au Parc Astérix**

- **Une sortie au Futuroscope**

ASR 2019

Qu'est ce que c'est que ce sigle barbare ?

C'est l'adaptation des structures au réseau présenté par la Direction au CHSCT (Comité Hygiène sécurité et conditions de travail) et au CTL (Comité technique local). De quoi bien nous occuper car le programme était bien chargé.

Evidemment à ce stade de dynamitage des services où en est la direction, celle-ci n'a pu qu'essayer le rejet des représentants du personnel et leurs votes « contre », dénonçant le démantèlement des services et les risques psychosociaux.

La fermeture de la Trésorerie de Triel-sur-Seine

Solidaires a dénoncé :

- les difficultés de trajet imposées aux agents, les villes de Triel et Poissy étant situées de part et d'autre de la Seine.

Certains agents habitent loin et la traversée de la Seine rallonge notablement leur temps de trajet. De plus, situés sur des lignes de train différentes ces deux sites vont accroître les difficultés de déplacement par des moyens de transport collectifs incitant à prendre la voiture alors qu'on nous parle d'écologie.

- les difficultés de parking restées sans réponses de la part de la Direction.

- les risques psychosociaux

- l'ambiance sonore du SIP de Poissy déjà remarqué dans les registres Santé Sécurité au Travail.

La fermeture de la Trésorerie d'Epône

Solidaires a porté la voix des collègues qui, impactés par cette fermeture, s'inquiètent du devenir des missions du SPL : suppression des caisses en numéraire, suppression des petites régies, suppression au fur et à mesure des trésoreries, diminution des dépenses des collectivités, modalités de mise en œuvre des poursuites, remise en cause globale de la séparation « ordonnateur/comptable », autant de questions qui démontrent et justifient leur anxiété. Solidaires s'inquiète également de la mission de service public auprès des plus faibles. Alors que le périmètre impacté comporte un public fragile, la fermeture des caisses en numéraire leur compliquera encore un peu plus la vie dans un processus continue de déshumanisation du service public.

Ces deux fermetures de trésorerie ont donné lieu à une demande de dossier d'impact spécifique par les délégués au CHSCT sur la mise en place des permanences fiscales de proximité qui seront assurées au CCAS de Triel et à la Mairie d'Epône. Cette demande a été acceptée par la Direction et les éléments nous ont été présentés au dernier CHSCT de ce mandat électoral, le 30 novembre. Les débats ont permis de préciser le rôle et les garanties de l'agent envoyé en mission. Les éléments de sécurité seront renforcés.

La fermeture des PCE de Versailles et Plaisir Rambouillet

La fermeture de ces PCE répartis sur trois sites a forcément un impact sur la vie familiale des agents compte tenu de l'éloignement des sites où sont redéployés les emplois. Agents A et B ne sont pas logés à la même enseigne. Les règles de mutations étant différentes, le périmètre de la réorganisation n'est pas le même.

Solidaires a demandé des précisions sur la mise en place de la cellule programmation de manière à ce que les agents puissent choisir en connaissance de cause et a obtenu la présentation de l'organisation du travail de cette cellule.

Cette restructuration est particulièrement critiquable, car la création du PCE de Versailles a été adaptée pour coller à la répartition des brigades. Une logique en remplaçant une autre, c'est à une compression de service !

La fusion des SIE de Houilles et des Mureaux

Cette fusion s'inscrit dans un processus innovant, celui du travail à distance. Il permet de regrouper deux services gérant des sphères géographiques différentes et non limitrophes. Mais nous n'avons pas pu obtenir de garanties quant au maintien des postes sur chacun des différents sites. Celui des deux qui serait le moins attractif au gré des mutations pourrait donc finir par être fusionné dans l'autre.

Les débats ont permis de préciser les méthodes de travail et plus particulièrement qu'il n'était pas besoin de transférer les chèques d'un site à l'autre pour assurer la comptabilité. De quoi sécuriser les encaissements. L'accueil sur rendez-vous se mettra en place sur ce SIE mais Solidaires s'est assuré que ce mode d'accueil ne soit pas exclusif, il se fera en adéquation avec celui des CFP où ils sont situés.

La nouvelle organisation du service RH des Yvelines

Avec la mise en place des CSRH et SIA, l'administration continue d'avancer son projet qui éloigne les services RH des agents et éclate les métiers RH en parcellisant les tâches, tout ceci chapeauté par un progiciel qui fonctionne très mal.

De grandes inquiétudes existent :

- devenir de la mission,
- gestion individuelle,
- complexité de la mission RH et notamment sur le côté sensible et stratégique de la mission paye,
- craintes quant à l'efficacité et à l'ergonomie de SIRHIUS.

De plus, les agents de RH, comme les représentants du personnel, s'interrogent quant aux réponses qui pourront être apportées aux agents et au risque accru de relations conflictuelles qu'ils pourraient devoir gérer. En effet alors que des mesures de souplesse pouvaient être opérées localement, en fonction des situations, il existe un risque de les voir se fondre dans l'industrialisation des nouvelles formes de gestion. Les services RH se voient ainsi enfermés entre une déperdition de leurs attributions et l'impossibilité de pouvoir répondre efficacement et immédiatement aux questionnements des personnels.

En perdant 8 de ses agents redéployés en direction sur d'autres missions le service RH du 78 a été particulièrement mis à mal d'autant plus que le logiciel SIRHIUS a généré des difficultés. Solidaires a relayé leurs inquiétudes auprès du CHSCT.

L'accueil de St Quentin

Lors du CHSCT du 30 novembre la Direction nous a enfin présenté le travail réalisé sur l'accueil de St Quentin. Les flux et besoins des usagers ont été étudiés ainsi que la façon de travailler des agents.

L'informatique du nouvel accueil s'avère très structurante et est mise en avant, ça ressemble à la Poste ! De quoi s'interroger sur la dictature de l'informatique qui structure les métiers au détriment de l'humain.

Mais dans le contexte de ces nouvelles organisations d'accueil, c'est plutôt une bonne étude.

Par contre la fermeture du site à l'accueil (sauf sur RV) pendant les travaux juste avant la campagne IR s'avère tout de même délicate. Un déport des usagers vers les caisses de Trappes et Maurepas est envisagé. On attend la suite.

La fermeture de la caisse de V16

Toujours au CHSCT du 30 novembre, nous a été présenté la fermeture de la caisse à la Direction. Cette caisse ferme en deux temps. Les particuliers ne pourront plus rentrer dans un premier temps et les régisseurs seront reçus sur rendez-vous. Puis l'ensemble des opérations sera déporté sur V12. Les grands oubliés de cette stratégie de réduction du numéraire sont encore les usagers les plus fragilisés. Les solutions prises pour réduire les coûts de l'administration risquent de générer des frais supplémentaires pour des personnes déjà sans moyens. Cette vision élitiste et non inclusive de notre société excluant une partie de la population concourt à des mouvements du type de celui des gilets jaunes et génèrent des débordements dont sont aussi victimes les agents de la DGFIP pouvant être pris à tort comme boucs émissaires.

L'accueil de V16 ne sera donc plus ouvert qu'en cas de réunion et il faudra montrer patte blanche. Fermer la caisse de la Direction au public, c'est aussi symboliquement fermer notre administration au public et l'image de la diminution des moyens de cette administration, encore moins de service public.